

## Communiqué de presse

### Nouvelle connexion entre la gare de Lausanne et l'EPFL

Renens, le 15 août 2023 – Les Transports publics de la région lausannoise (tl), en collaboration avec l'EPFL, l'UNIL, ainsi que les communes de Lausanne, d'Ecublens et de St-Sulpice, prolongent la ligne 1 (Lausanne, Blécherette – Lausanne, Maladière) jusqu'au campus de l'EPFL à partir du 21 août 2023. Cette nouvelle liaison, sans changement, entre la gare de Lausanne et les hautes écoles sera effective uniquement aux heures de pointe du lundi au vendredi toutes les 7,5 minutes. Les tl envisagent de l'étendre toute la journée, ainsi que les week-ends, à l'horizon 2025.

En proposant une alternative sans changement pour rejoindre les campus de l'UNIL et de l'EPFL depuis la gare de Lausanne, les tl améliorent l'offre de transports publics pour la population croissante de ces deux institutions, ainsi que pour les entreprises de l'Innovation Park de l'EPFL qui compte plus de 2'000 emplois. Cette solution disponible aux heures de pointe du matin, entre 6h30 et 9h00, et du soir, entre 15h30 et 19h00, vient compléter l'offre du m1. En 2022, le m1 a transporté 13,9 millions de personnes (+37% par rapport à 2021). Le tronçon du m2 *Lausanne, Gare – Lausanne, Flon*, régulièrement en sous-capacité aux heures de pointe, pourrait également bénéficier de cet itinéraire alternatif.



Une évolution rendue possible grâce aux travaux d'infrastructures menés par la Ville de Lausanne sur les avenues de Cour et de Montoie depuis le mois de mars 2023. Ceux-ci permettent notamment à cette ligne de trolleybus, dont le terminus se situe à la Maladière, de poursuivre sa route dans une zone non équipée de lignes aériennes de contact grâce aux trolleybus à batterie. Ces véhicules utilisent la technologie *in motion charging* (IMC). Les batteries se rechargent lorsque les perches sont connectées à la ligne aérienne pour permettre au véhicule de rouler sur batterie pendant plusieurs kilomètres. Les trolleybus rouleront sans infrastructure de lignes aérienne sur huit kilomètres (aller-retour) entre l'arrêt *Lausanne, Sablons* et le nouveau terminus *Ecublens VD, EPFL/Colladon*. Les prévisions tablent sur un demi-million de voyageurs durant la première année d'exploitation.

#### Vers du 100% électrique sans nuisance sonore

Pour offrir plus largement des transports publics silencieux et sans émissions directes et locales de CO<sub>2</sub>, les tl capitalisent sur leur importante infrastructure de lignes aériennes en utilisant ces trolleybus de dernière génération. A Lausanne, la population du quartier des Faverges utilise par exemple déjà



Ville de Lausanne



Commune de  
**St-Sulpice**

depuis la fin de l'année dernière des trolleybus pour se rendre au centre-ville bien que ce secteur ne dispose pas de câble de ligne aérienne. D'autre part, lorsque les conditions le permettent, certains secteurs de l'agglomération en travaux bénéficient de ces trolleybus à batterie pour pallier la non-disponibilité temporaire des lignes aériennes, comme sur les lignes 20 et 21. Cette alternative aux bus thermiques permet de limiter les nuisances sonores.

La flotte des t-l compte actuellement 100 trolleybus, dont 29 à batterie. Avec le prolongement de la ligne 1, les t-l ont doublé le nombre de trolleybus à batterie en acquérant 14 nouveaux véhicules en 2023. Ce nombre est encore insuffisant pour répondre au besoin global ; et trois bus diesel, sur les 17 en circulation sur la ligne 1 aux heures de pointe devront encore être engagés pour assurer la cadence de 7,5 minutes vers l'EPFL.

Plus d'information :

<https://www.t-l.ch/horaires>

<https://actualites.t-l.ch/>

Twitter [@tlactu](#) pour les communiqués de presse [#tl\\_presse](#), évènements et nouveautés du réseau

Contact :

Transports publics de la région lausannoise

Giuseppe Luciano, responsable Relation Clientèle (par l'intermédiaire du service presse)

[mediatl@t-l.ch](mailto:mediatl@t-l.ch)

021 621 04 99

Ville de Lausanne

Florence Germond, conseillère municipale, Direction finances et mobilité

021 315 72 00

Ville d'Ecublens

Jean-Louis Radice, conseiller municipal, Direction Urbanisme - Mobilité - Constructions – Cadastre

079 682 50 73

Commune de St-Sulpice

Monsieur Etienne Dubuis, Syndic

021 694 33 55